



Accusé de réception en préfecture
02B-24200354-20211129-BUR-AG-21-125-DE
Date de télétransmission : 06/12/2021
Date de réception préfecture : 06/12/2021

CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Bureau du 29 novembre 2021

DELIBERATION DU BUREAU
DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Attribution du marché N° 210001COM « Fourniture, montage, pose, dépose, enlèvement de supports intérieurs et extérieurs de signalétique murale – Lot n°1 et Lot n°2

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf septembre 2021 à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

PRESENTS : Louis POZZO DI BORGO, Michel ROSSI, Gérard ROMITI, Jean-Jacques PADOVANI, Pierre SAVELLI, Jean-Charles LEONARDI, Serge LINALE, Jean-Louis MILANI, Leslie PELLEGRI, Emmanuelle de GENTILI.

POUVOIRS : -

ABSENTS : Marie-Hélène PADOVANI, Pierre-Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI.

Nombre de membres composant le Bureau : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 5

Volants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

Bureau du 29 novembre 2021

OBJET : Attribution du marché N° 210001COM « Fourniture, montage, pose, dépose, enlèvement de supports intérieurs et extérieurs de signalétique murale – Lot n°1 et Lot n°2

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10 ;

Vu le Code de la Commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire d'Agglomération de Bastia en date du 10 juillet 2020 fixant le nombre de vice-présidents et la composition du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue compétence au Bureau en matière de commande publique : fournitures et services pour un montant égal ou supérieur à 40 000 € HT et inférieur à 214 000 € HT ;

Vu la consultation lancée le 19 juillet 2021 ;

Vu le rapport d'analyse de l'offre et son annexe, présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE
(A l'unanimité)**

La procédure engagée pour l'attribution du marché N° 210001COM « Fourniture, montage, pose, dépose, enlèvement de supports intérieurs et extérieurs de signalétique murale » ;

ATTRIBUE

Le Lot n°1 du marché pour un montant de 43 452,50 € HT et le Lot n°2 du marché pour un montant de 75 862,50 € HT à la SASU CORSE REGIPUB / PANO sign'service Bastia, Lieu-dit Pietrabiu, route de l'Aéroport, 20290 LUCCIANA (SIRET n°804 405 173 00019) ;

AUTORISE

Le Président à signer le marché correspondant et tous les documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget, chapitre 011 / 617 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

certificat exécutoire
après dépôt en préfecture
le 06 DEC. 2021
publication ou notification
06 DEC. 2021
La Directrice de l'Administration Générale
Nora M. ENRAOUI



LE PRÉSIDENT
Louis Pozzo di Borgo
Louis POZZO DI BORGIO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification